Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 32 (1918)

Heft: 1

Rubrik: Miscellanea

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Miscellanea.

Armes officielles de l'Etat de Genève. Les divergences perpétuelles qui se remarquent dans le blason de Genève, ont engagé le Conseil d'Etat de ce canton à nommer une commission spéciale, destinée à préaviser sur la définition et la représentation exactes de ces armes qui seraient alors soumises à l'approbation du Conseil d'Etat, et dont on ne pourra plus s'écarter par la suite.

Cette commission a été composée de MM. Théodore Bret, chancelier d'Etat; Emile Demole, conservateur de la Salle des Armures; Eugène Demole, conservateur du Cabinet de numismatique; Henri Deonna, Dr en droit, membre du Comité de la Société suisse d'héraldique; Théophile Dufour, directeur honoraire des Archives et de la Bibliothèque; Henri Fazy, président du Conseil d'Etat; Georges Hantz, directeur du Musée des Arts décoratifs; Paul E. Martin, archiviste d'Etat et Marc Peter, président du Grand Conseil.

Dans une brochure de quelques pages, intitulée : *Quelques mots sur les armes de Genève,* adressée à chacun des membres de la commission, M. Eug. Demole a tout d'abord établi la genèse de la question; on peut dire que dès le milieu du XVe siècle, origine des armes actuelles de Genève, aucune règle immuable n'a été suivie en ce qui les concerne. Cette anarchie héraldique est attribuable en premier lieu au désintéressement des pouvoirs publics qui, à aucune époque, n'ont attaché d'importance à cette question. Lorsque des héraldistes tels que Galiffe, père et fils, J.-D. Blavignac et Ad. Gautier eurent donné leur avis sur le sujet, on s'aperçut qu'il subsistait encore des divergences entre eux et le public ne fut pas beaucoup plus avancé.

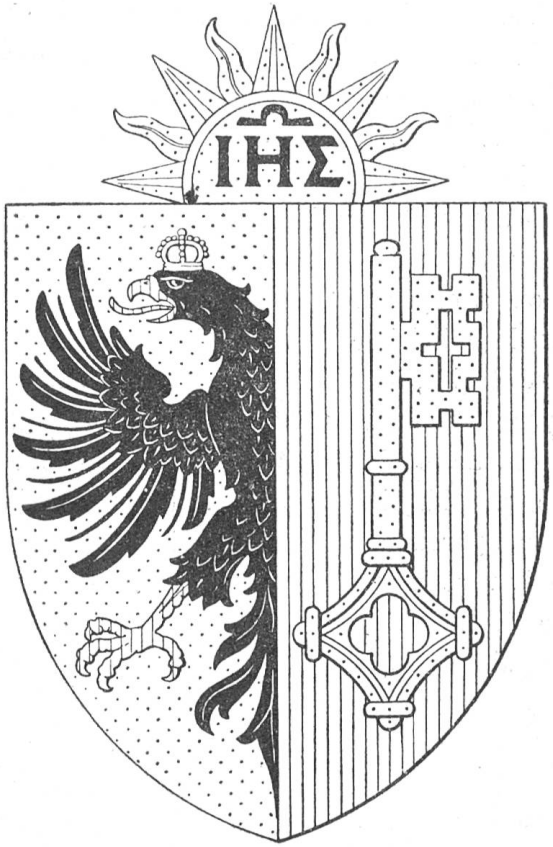

POST TENEBRAS LVX

Fig. 39

Disons cependant qu'Adolphe Gautier qui unissait un grand savoir à beaucoup de bon sens, a été généralement suivi dans les directions qu'il a données. Mal-

heureusement, soit par modestie, soit par tolérance, il a refusé de se prononcer sur quelques points qui ne sont du reste pas des points de doctrine, mais qui demandent aujourd'hui à être tranchés.

L'auteur n'a nullement la prétention de corriger Ad. Gautier, mais seulement de faire un choix parmi les solutions qu'il a présentées, en s'appuyant exclusivement sur les documents. Il passe alors successivement en revue et à un point de vue critique, les divers meubles de l'écu genevois, ainsi que le cimier et la devise et il propose enfin à la commission un énoncé des armes, suivi de quelques observations.

La commission, réunie le 18 octobre 1917 et le 31 janvier 1918, prit comme base de discussion la brochure que ses membres avaient reçue et, après quelques amendements de détails, elle en admit les conclusions qui sont les suivantes:

Armes. La République et Canton de Genève porte: *parti, au 1er d'or, à la demi-aigle éployée de sable, mouvant du trait du parti, couronnée, becquée, languée, membrée et armée de gueules; au 2e de gueules, à la clef d'or en pal contournée.*

Cimier. Un soleil naissant d'or, portant en cœur le trigramme IHΣ de sable.

Devise. POST TENEBRAS LUX.

Observations. La couronne impériale ne porte pas de croix, mais à la place, une perle plus grosse que les autres. Elle est attenante à la tête de l'aigle qui présente sept grandes pennes (voir le modèle adopté fig. 39).

Bien que, historiquement parlant, le trigramme IHS soit plus exact que IHΣ, on a cependant choisi ce dernier qui se voit sur une pierre du collège, portant le millésime 1558 et qui rappelle la Genève réformée du XVIe siècle.

La devise, en caractères de sable sur fond d'argent, n'empiétera pas sur les rayons du soleil et le trigramme sera entièrement visible. La commission a admis comme modèle des armes de Genève un fort beau lavis en couleurs, exécuté par M. Emile Demole. Dans sa séance du 8 février 1918, le Conseil d'Etat a approuvé les travaux de la commission et il a décidé d'en consigner les procès-verbaux parmi les pièces annexes des Registres du Conseil. Il a décidé, également, d'exposer en chancellerie, le modèle des armes de Genève, afin que chacun puisse en prendre connaissance.

On ne peut que féliciter M. Théodore Bret, chancelier d'Etat qui, depuis nombre d'années était préoccupé de cette question, d'avoir provoqué la réunion de la commission spéciale et d'avoir fait adopter ses travaux par le Conseil d'Etat.

Eug. D.

Die Standesscheiben des Soldatenhauses in Dübendorf. (Mit Tafel II und III). Die alte schöne Sitte der Scheibenschenkungen wieder aufleben lassend, stiften hochherzige Gönner farbige Fensterreihen in die durch die Grenzbesetzung bei uns notwendig gewordenen Soldatenhäuser. Es ist hier nicht der Ort, all die Vorzüge einer Renaissance dieses alten Brauches zu besprechen, der unsere Künstler vor neue Aufgaben stellt und ihnen neue, weite Felder der Betätigung eröffnet, sie zugleich an eine Kunst erinnernd, die in unserm Lande Jahrhunderte lang in höchster Blüte stand und heute wieder beginnt, geübt zu werden.

Standesscheiben von Solothurn, Basel, Neuenburg, Aargau und Thurgau
im Soldatenhaus zu Dübendorf

Entwurf: Oberleutnant Paul Bösch — *Ausführung:* Emil Gerster, Riehen

Das Soldatenhaus in Dübendorf schmückt eine glänzende Reihe von Standesscheiben, die volles Anrecht haben, hier besprochen und in rühmlichster Weise erwähnt zu werden. Die Entwürfe dieser Scheiben lieferte Oberleutnant Paul Boesch vom Regiment 76/II, die Ausführung lag in Händen unseres Mitgliedes Emil Gerster in Riehen (siehe Tafel II und III). Die Namen dieser beiden Künstler sind schon bekannt durch die in prächtigsten Farben glühenden Glasgemälde des von den Schweizern in Brasilien geschenkten Soldatenhauses in Ifental am Hauenstein. — Was beim ersten Blick besonders aufs angenehmste überrascht, ist die grosse Lebendigkeit der Kompositionen und die neue Auffassung der Schutzpatrone der einzelnen Stände, die ohne irgend welche Neigung zur Blasphemie das hoheitsvolle Wesen eines Kircheninnern abgestreift haben und sich in recht origineller Weise dem heimelig-lustigen Tone, der einem Soldatenhaus innewohnt, angepasst haben. — Es ist überflüssig, die Scheiben vom koloristischen Standpunkte aus zu besprechen, da uns leider nicht vergönnt ist, dieselben in Farben wiederzugeben, es sei nur erwähnt, dass die Zusammenstellung derselben ebenso harmonisch wie interessant ist, und dass die Ausführung dem Entwurf in keiner Weise nachsteht. *W. R. St.*

Généalogies des familles de Vevey. M. Albert de Montet, ancien membre de notre société d'héraldique, le distingué historien et généalogiste vaudois, vient de faire don à la ville de Vevey de l'histoire en abrégé de toutes les familles bourgeoises veveysannes dès le XVIe siècle à nos jours, avec la filiation et 630 généalogies. Cet ouvrage, probablement unique en son genre, comprend six volumes richement reliés. Un avant-propos donne d'intéressants renseignements sur l'histoire de l'Hôtel de Ville, de la Tour Saint-Jean, de l'Hôpital et des notes sur le territoire, la ville et la bourgeoisie de Vevey du commencement à la fin du XVIe siècle.

M. de Montet s'est déjà dès longtemps acquis la reconnaissance des généalogistes par la publication de son *Dictionnaire biographique des Vaudois et des Genevois,* qui se sont distingués dans leur pays et à l'étranger par leurs talents, leurs actions, leurs œuvres littéraires ou artistiques (1877). Il s'est aussi beaucoup occupé de l'histoire de Vevey et a publié une volume d'*Extraits de documents relatifs à l'histoire de Vevey depuis son origine jusqu'à l'an 1565* (1884), et une étude sur *Les vieux édifices de Vevey.*

La Municipalité de Vevey a exprimé à M. A. de Montet toute la gratitude des autorités et de la population pour le don de ces précieux manuscrits.

D.

Die Zürcher Familie Ziegler. Das „Zürcher Taschenbuch“ auf das Jahr 1918 enthält eine interessante genealogische Studie von Hrn. Dr. Konrad Escher über ein altes Zürcher Geschlecht, die Ziegler. Sie ist von zwei Stammtafeln begleitet.

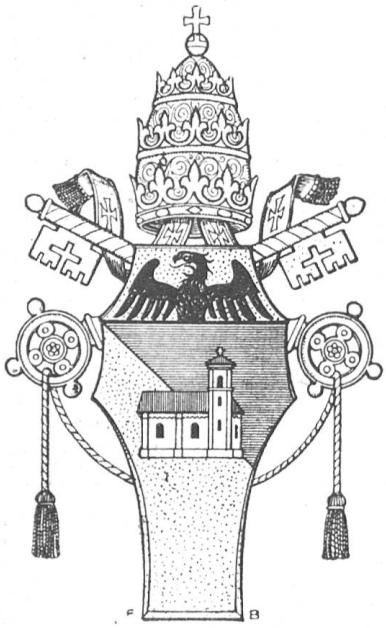

Fig. 40

Les armoiries du pape Benoit XV, soit celles de la famille della Chiesa, portent: *tranché d'azur et d'or à l'église d'argent aux toits de gueules brochant, au chef d'or chargé d'une aigle issante de sable lampassée de gueules*[1].

Jacques della Chiesa, né le 21 novembre 1854 à Gênes, appartient à une très ancienne famille patricienne de la Ligurie, dont plusieurs membres ont revêtu les plus hautes charges de la République de Gênes. Son père est le marquis Guiseppe della Chiesa. Sa mère appartient à la famille Migliorati, de laquelle est sorti le pape Innocent VII.

Benoit XV avait été appelé au siège archi-épiscopal de Bologne en 1907 et fut crée cardinal le 25 mai 1914. Il était entré dans l'ordre de Malte dont il est chevalier d'honneur et de dévotion.

Les armoiries d'un pape ne tolèrent pas d'autres attributs que la tiare et les clefs. Ces dernières doivent être placées sous la tiare et surmonter l'écu et non le soutenir. Par tolérance on peut les descendre jusqu'à mi-hauteur du champ, mais c'est une faute de les croiser dans toute la longueur de l'écu. Une des clefs doit être d'or et l'autre d'argent. Elles symbolisent les clefs données à St-Pierre avec le double pouvoir d'ouvrir et de fermer. La première, posée de droite (en bas), à gauche (en haut), doit être d'or; elle figure le pouvoir de délier et d'ouvrir, car la droite et l'or l'emportent en dignité sur la gauche et l'argent. La seconde, posée de gauche (en bas), à droite (en haut), doit être d'argent; elle figure le pouvoir de fermer et de lier. Les deux clefs sont réunies par un cordon rouge avec glands, qui exprime l'unité et l'indivisibilité du pouvoir spirituel.

De la tiare sortent deux fanions blancs ou argent ornés à leur extrêmité d'une croix pattée ou des armoiries du pape. *D.*

Les armoiries della Riviera. Nous avons posé une question au sujet des armoiries du district de la Riviera (Tessin) dans le dernier N° des *Archives héraldiques* (page 105). Dans la chronique de Ryff, du XVIe siècle, elles portent: de gueules à la fasce ondée d'argent, accompagnée en chef de la lettre R d'or. M. El. Pometta nous informe que l'armoirie de la Riviera qu'il a fait figurer sur la couverture de son ouvrage: *Come il Ticino venne in potere degli Svizzeri,*

[1] Voici la lecture de ces armoiries donnée par le Collège héraldique romain: «Trinciata d'azzurro e d'oro alla chiesa d'argento tegolata di rosso attraversante, capo d'oro, caricato di un' aquila uscente di nero, linguata di rosso». (*Rivista araldica.* Anno XII, settembre 1914, pag. 546). Certains clichés officiels portent un coupé au lieu du chef. Il serait à désirer que le «Collège héraldique romain» intervienne afin d'obtenir que ces armoiries soient toujours représentées exactement.

Standesscheiben von Bern, Freiburg, Uri/Schwyz und Wallis
im Soldatenhaus zu Dübendorf

Entwurf: Oberleutnant Paul Bösch — *Ausführung:* Emil Gerster, Riehen

et qui porte en chef une croix pattée d'argent et en pointe un R du même, a été relevée sous cette forme sur un sceau apposé sur une lettre datée d'Osonie, le 19 avril 1605, écrite par le «Stadhalter und Rat der Landschaft Riviera». Ce document lui a été communiqué par notre membre correspondant, M. Emilio Motta à Milan. Cette croix doit elle symboliser ici la souveraineté des Confédérés, ou a-t-elle une autre signification? *D.*

Bibliographie.

(Mit Tafel IV).

Wappenbuch der Stadt Basel. 1. Teil, 1. Folge. Unter den Auspizien der Historischen und Antiquarischen Gesellschaft in Basel herausgegeben von W. R. Staehelin, Zeichnungen Carl Roschet. — Gebr. Lips, Lith., Basel. — Hochformat 16,5 : 26,5. — Preis 6 Fr. — 1917.

Die Ausgabe ist vorab kein Buch, sondern ein Tafelwerk auf 50 losen Blättern. Diese sind nicht paginiert, sondern mit heraldischen Merkzeichen versehen. Dadurch wird dem Besitzer ermöglicht, beliebige Umstellungen vorzunehmen, und die Sammlung nach seinen individuellen Ansprüchen zu ordnen. Dieser technische Kniff dürfte allseits erwünscht sein. Auch die übrige Anlage des Werkes ist originell. Vorab vermisst man mit Freuden die alte Aufmachung, wonach die mit wenig Schablonen hergestellten Wappen in grösserer Anzahl auf einer Seite zusammengedrängt sind. Hier füllt jeder Schild mit Zimier, und oft noch mit Schildhalter eine ganze volle Seite. Dadurch ist dem Zeichner Raum gegeben, den Stoff liebevoll in Einzelarbeit zu nehmen. Das kommt der heraldischen und künstlerischen Qualität gleichermassen zu gut. Die Rückseite jedes Blattes gibt die entsprechende Stammtafel, die auch Beruf und öffentliche Stellungen aufführt. Es erhält damit das Ganze eine interessante Vertiefung, und die gewünschte Vollständigkeit, welche den Wappenbüchern der letzten 50 Jahre gemeinhin abgeht. Die Ausgabe stellt eine schätzenswerte Vermehrung der wissenschaftlichen Fachliteratur dar. Die sorgfältige Behandlung der einzelnen Artikel hat eine ganze Reihe neuer Ergebnisse gezeitigt. Da nicht nur blühende, sondern auch ausgestorbene Geschlechter aufgenommen werden, — die Grosszahl ist unediert — wird die Arbeit zu einem eigentlichen genealogischen Handbuch Altbasels. Es macht dem Ernst der Bearbeiter Ehre, dass die Hypothesen als solche gekennzeichnet sind. Unsere Mitglieder, die Herren W. R. Staehelin (7 Art.), Dr. Aug. Burckhardt (38 Art.), Dr. Carl Roth (1 Art.), sowie Dr. E. Major (4 Art.) haben hier ein Stück engere Heimatkunde geschaffen, die über lokalhistorischen Wert weit hinaus wächst. Die Zeichnungen C. Roschets im spätgotischen Styl entsprechen dem Maßstab, der an solche Publikationen angelegt werden darf. (Siehe Probetafel mit Wappen Russinger, Tafel IV). Ein weiterer Fortschritt der Darstellungsweise dieses Künstlers, der schon durch die Basler Wappenkalender 1917 und 18, und die Basler Wappentafel 1917 sich eingeführt hat, ist erkennbar.